



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 18 avril 2007 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président, mesdames et monsieur les conseiller-ères Denise Laferrière, Richard Côté et Jocelyne Houle formant quorum du comité.

Sont également présentes madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2007-537

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 4 AVRIL 2007

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 4 avril 2007 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal tel que soumis.

Adoptée

CE-2007-538

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 12 - 61 120,78 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 14 - 315 587,97 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 13 - 5 387,61 \$ ET LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 12 - 362 109,71 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 12, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 14, la liste des réquisitions numéro 13 et la liste des embauches numéro 12 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 12	Pièces de comptes à payer	61 120,78 \$	2 au 6 avril 2007
Liste PD numéro 14	Pièces de comptes à payer	315 587,97 \$	2 au 6 avril 2007
Liste des réquisitions numéro 13	Pièces de comptes à payer	5 387,61 \$	2 au 6 avril 2007
Liste des embauches numéro 12	Embauche de personnel temporaire	362 109,71 \$	26 au 30 mars 2007

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-539*

SUBVENTION DE 5 000 \$ À VÉLO-SERVICES INC. POUR LA VÉLO PATROUILLE DES SECTEURS D'AYLMER, DE GATINEAU ET DE HULL AINSI QU'UNE SUBVENTION DE 8 200 \$ POUR LE CLUB OPTIMISTE DE BUCKINGHAM INC., SECTEUR DE BUCKINGHAM

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Vélo-Services inc. offre un service de patrouille à vélo des sentiers récréatifs dans les secteurs d'Aylmer, de Gatineau et de Hull;

CONSIDÉRANT QUE le Club optimiste de Buckingham inc. parraine la Patrouille à vélo dans le secteur de Buckingham depuis 2000;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau désire s'associer à Vélo-Services inc. et au Club optimiste de Buckingham inc. et les soutenir dans la réalisation de leur projet respectif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter de verser une subvention de 5 000 \$ à l'organisme Vélo-Services inc. dans le cadre de la vélo patrouille des sentiers récréatifs pour les secteurs d'Aylmer, de Gatineau et de Hull et de verser une subvention de 8 200 \$ au Club optimiste de Buckingham inc. dans le cadre de la Patrouille à vélo pour la saison 2007.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les protocoles d'entente avec les organismes impliqués.

Le trésorier est autorisé à émettre les chèques suivants à la signature des protocoles d'entente :

- 5 000 \$ à l'ordre de Vélo-Services inc. à l'attention de monsieur Maurice Marchand, C.P. 79041, CSP Galeries de Hull, Gatineau, Québec, J8Y 6V2;
- 8 200 \$ à l'ordre du Club optimiste de Buckingham inc., C.P. 2915, succursale Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2X2.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71131-972	13 200 \$	Activités de vélos - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2007-540

PROLONGATION DU CONTRAT DE PRÊT - DEUX OEUVRES DE LA COLLECTION PERMANENTE DE LA VILLE DE GATINEAU - PEINTURES DE FERNAND TOUPIN - 1^{er} AVRIL 2007 AU 1^{er} AVRIL 2008

CONSIDÉRANT QUE le Musée du Bas-Saint-Laurent a demandé une prolongation du prêt des deux œuvres issues de la collection municipale afin de poursuivre l'exposition itinérante intitulée *Toupin, l'arpenteur des grands espaces, Surveyor or Wide Spaces* présentée dans dix musées et centres canadiens d'exposition de janvier 2004 à mars 2007;

CONSIDÉRANT QUE le musée emprunteur a assuré la bonne conservation des œuvres à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE le Musée du Bas-Saint-Laurent assume les coûts d'assurances mur à mur ainsi que les frais de transport (aller et retour) des œuvres. Un contrat de prêt entre la Ville de Gatineau et le Musée du Bas-Saint-Laurent tient compte de toutes ces conditions;

CONSIDÉRANT QUE cette exposition itinérante permet à de nombreux visiteurs d'admirer deux œuvres importantes de la collection permanente de la Ville de Gatineau et que ces œuvres témoignent de l'apport indéniable de la Ville de Gatineau au patrimoine artistique québécois et canadien;

CONSIDÉRANT QUE le Musée du Bas-Saint-Laurent envoie à la Ville de Gatineau le rapport des conditions pour chacun des lieux d'exposition qui font partie de la nouvelle exposition itinérante :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le renouvellement du contrat de prêt convenu entre la Ville de Gatineau et le Musée du Bas-Saint-Laurent représenté par monsieur Jean-Marc Beaulieu, responsable des projets d'exposition itinérante, 300, rue St-Pierre, Rivière-du-Loup, Québec, G5R 3V3, du 1^{er} avril 2007 au 1^{er} avril 2008 et renouvelable pour une période additionnelle d'un an.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de renouvellement du prêt des deux œuvres.

Adoptée

CE-2007-541

SUBVENTION DE 50 \$ - ASSOCIATION DE BASKETBALL DE HULL - GALA SPORTIF DES DRAGONS - CABINET DU MAIRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de l'Association de basketball de Hull, à l'attention de Louise Aubrey, présidente, 4, rue de l'Astrolabe, Gatineau, Québec, J9A 2W1, dans le cadre de leur gala sportif des Dragons qui se tiendra le 4 mai 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	50 \$	Marc Bureau – Maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-542

SUBVENTION DE 75 \$ - CLUB DE COMPÉTITION DE KARATÉ MASSON-ANGERS - BUCKINGHAM INC. - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 75 \$ à l'ordre du Club de compétition de karaté Masson-Angers - Buckingham inc. (Équipe Cama), à l'attention de madame Johanne Robinson, 67, rue De Porto, Gatineau, Québec, J8M 1H4, à titre de subvention pour le championnat canadien qui aura lieu en Colombie-Britannique du 12 au 14 juillet 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	75 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-543

SUBVENTION DE 200 \$ - SOLIDARITÉ GATINEAU-OUEST - DISTRICTS ÉLECTORAUX DES RIVERAINS ET DES PROMENADES - DENIS TASSÉ ET LUC ANGERS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de Solidarité Gatineau-Ouest, à l'attention de madame Claudette Boivin, directrice, 1096, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8T 2R7, à titre de subvention pour sa campagne de financement annuelle.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11410-972	100 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions
11411-972	100 \$	Luc Angers - Des Promenades subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-544

SUBVENTION DE 250 \$ - ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN - PROJET DE COFFRETS DE CARTES PATRIMONIALES - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à l'attention de madame Michelle Paul, 580, rue Maclaren, Gatineau, Québec, J8L 2W1, à titre de subvention pour le projet de coffrets de cartes patrimoniales.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	250 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-545

SUBVENTION DE 750 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR « LES JOYEUX COPAINS » - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre du Club d'âge d'or « Les joyeux copains », à l'attention de madame Hélène Ricard, présidente, 49, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 5R6, dans le cadre de leur super-bénéfice qui se tiendra le 20 avril 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	200 \$	Marc Bureau - Maire subventions
11410-972	50 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions
11409-972	50 \$	Simon Racine - De Limbour subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond—Vanier subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	200 \$	Patrice Martin - De Wright—Parc-de-la-Montagne subventions
11403-972	50 \$	Alain Riel - De Deschênes subventions
11402-972	50 \$	André Laframboise - De Lucerne subventions
11401-972	50 \$	Frank Thérien - D'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-546

SUBVENTION DE 1 200 \$ - LÉGION ROYALE CANADIENNE, SUCCURSALE 54 - BUCKINGHAM - CORPS DE CADETS 1573 BASSIN DE LA LIÈVRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 200 \$ à l'ordre de la Légion Royale Canadienne, succursale 54, Buckingham, à l'attention de monsieur Léonard Pelletier, 176, rue Joseph, Gatineau, Québec, J8L 1G5, à titre de subvention pour les activités du Corps de Cadets 1573 Bassin de la Lièvre.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	1 200 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-547

PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE JOCELYNE HOULE À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE AU PROFIT DE LA FONDATION DU CH & CA DE PAPINEAU – 1^{er} JUIN 2007 - 200 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Jocelyne Houle à participer à une activité organisée au profit de la Fondation du Centre hospitalier et Centre d'accueil de Papineau le 1^{er} juin 2007.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de la Fondation du CH & CA de Papineau, à l'attention de madame Linda Raby, 500, rue Bélanger, Gatineau, Québec, J8L 2M4 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	200 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-548

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS TASSÉ À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION DE L'OUTAOUAIS - 28 AOÛT 2007

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Denis Tassé à participer à une activité organisée par la Fédération des coopératives d'habitation de l'Outaouais qui aura lieu le 28 août 2007.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 125 \$ à l'ordre de la Fédération des coopératives d'habitation de l'Outaouais, 178, boulevard Gréber, Gatineau, Québec, J8T 6Z6 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11410-972	125 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-549

SUBVENTION DE 350 \$ - ADOJEUNE INC. – 19^e TOURNOI DE BASKETBALL - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre de Adojeune inc., à l'attention de madame Anick Leblanc, 22, rue d'Auvergne, Gatineau, Québec, J8T 6J8, à titre de subvention pour le 19^e tournoi de basketball 2007 Adojeune qui aura lieu le samedi 28 avril 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11406-972	25 \$	Louise Poirier - De l'Orée-du-Parc subventions
11408-972	25 \$	Denise Laferrière - De Hull subventions
11410-972	50 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp subventions
11415-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche subventions
11404-972	100 \$	Alain Pilon - De Val-Tétréau subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond—Vanier subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-550

AUTORISATION DE DÉPLACEMENT - COMMISSION JEUNESSE - MONSIEUR LE CONSEILLER ALAIN RIEL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Alain Riel à assister au dévoilement du plan d'action C-Vert, dans le cadre d'un projet de la Commission jeunesse qui aura lieu à Montréal le 22 avril 2007 et accepte de rembourser les frais pouvant découler de cette autorisation, et ce, sur présentation de pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71127-312 « Commission jeunesse, frais de représentation » jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 17 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-551

ENGAGEMENT, ENGAGEMENT À L'ESSAI, MUTATION ET PERMANENCE DE DIVERS EMPLOYÉS, SERVICE DE LA GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler six postes de préposé aux arénas, Service de la gestion des édifices et de l'électricité du Module des travaux publics et de l'environnement, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte :

- l'engagement et la permanence des employés suivants aux salaires de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau, selon les modalités suivantes :

NOM DE L'EMPLOYÉ	NOUVEAU POSTE ET SECTEUR	ÉCHELLE SALARIALE	SERVICE	PÉRIODE D'ESSAI
* Éric Coderre	Préposé aux arénas Secteur Gatineau	Classe 4	Gestion des édifices et de l'électricité	Aucune
* Gaétan Rondeau	Préposé aux arénas Secteur Gatineau	Classe 4	Gestion des édifices et de l'électricité	Aucune

- l'engagement à l'essai des employés suivants aux salaires de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau, selon les modalités suivantes :

NOM DE L'EMPLOYÉ	NOUVEAU POSTE ET SECTEUR	ÉCHELLE SALARIALE	SERVICE	PÉRIODE D'ESSAI
* Jean-Marc Gagnon	Préposé aux arénas Secteur Hull	Classe 4	Gestion des édifices et de l'électricité	60 jours
* Daniel Lajambe	Préposé aux arénas Secteur Gatineau	Classe 4	Gestion des édifices et de l'électricité	60 jours
* Gilles Thibault	Préposé aux arénas Secteur Gatineau	Classe 4	Gestion des édifices et de l'électricité	60 jours

- la mutation et la permanence de l'employé suivant au salaire de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau, selon les modalités suivantes :

NOM DE L'EMPLOYÉ	NOUVEAU POSTE ET SECTEUR	ÉCHELLE SALARIALE	SERVICE	PÉRIODE D'ESSAI
* Luc Guérin	Préposé aux arénas Secteur Hull	Classe 4	Gestion des édifices et de l'électricité	Aucune

- * Ces engagements sont conditionnels à ce qu'il n'y ait pas de grief déposé suite à l'analyse des dates d'ancienneté de certains employés ayant postulé sur ces postes. Dans un tel cas, si on donne droit au grief, l'employé retourne à son ancien poste.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-552

MUTATION ET PERMANENCE DE MONSIEUR ÉRIK FORTIN AU POSTE DE TECHNICIEN EN ARPENTAGE AU SERVICE D'INGÉNIERIE, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de technicien en arpentage au Service d'ingénierie du Module des travaux publics et de l'environnement (poste numéro ING-BLC-003 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation et la permanence de monsieur Erik Fortin, au poste de technicien en arpentage au Service d'ingénierie du Module des travaux publics et de l'environnement.

Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de monsieur Erik Fortin sera celui de la classe 8, 6^e échelon de la convention collective des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-30120-112 – Ingénierie - Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-553

PROMOTION À L'ESSAI DE MONSIEUR BENOÎT CHARRON AU POSTE DE CAPITAINE, DIVISION DU SOUTIEN ORGANISATIONNEL, SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de capitaine, Division du soutien organisationnel, Service de police, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai de monsieur Benoît Charron au poste de capitaine, Division du soutien organisationnel, Service de police.

Monsieur Benoît Charron est assujéti à une période d'essai de 12 mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de monsieur Benoît Charron sera celui de capitaine de la convention collective des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21600-116 – Police – Soutien – Rémunération régulière – Policiers.

La permanence sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions de la politique salariale et recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-554

RETRAITE DE MONSIEUR BERNARD LACHAPELLE, CHEF LOGISTIQUE, SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – 1^{ER} MAI 2007

CONSIDÉRANT QUE monsieur Bernard Lachapelle, chef logistique au Service de sécurité incendie, a confirmé qu'il prendra sa retraite le 1^{er} mai 2007;

CONSIDÉRANT QUE cet employé aura complété 30 ans et 2 mois de service à la Ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser à monsieur Bernard Lachapelle les sommes qui lui sont dues à la date de sa retraite prévue le 1^{er} mai 2007, et ce, conformément à la politique en vigueur.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à M. Lachapelle leurs plus sincères remerciements pour ses années de service à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-555

RETRAITE DE MONSIEUR JEAN-LOUIS ROCHON, CONTREMAÎTRE MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ, SERVICE DE LA GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT – 1^{ER} AVRIL 2007

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean-Louis Rochon, contremaître mécanique et électricité au Service de la gestion des édifices et de l'électricité du Module des travaux publics et de l'environnement, a confirmé qu'il prendra sa retraite le 1^{er} avril 2007;

CONSIDÉRANT QUE cet employé aura complété 20 ans et 9 mois de service à la Ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser à monsieur Jean-Louis Rochon les sommes qui lui sont dues à la date de sa retraite prévue le 1^{er} avril 2007, et ce, conformément à la politique en vigueur.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à M. Rochon leurs plus sincères remerciements pour ses années de service à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

Adoptée

CE-2007-556*

**PAIEMENT DU SOLDE D'UNE FACTURE POUR SERVICES PROFESSIONNELS
RENDUS - DOSSIER ZONE BLANCHE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE
- RICHARD CÔTÉ**

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif de l'ex-Ville de Gatineau, par sa résolution numéro CE-99-103 adoptée le 27 janvier 1999, a mandaté la firme Société Lalande inc. pour préparer une contre-expertise à l'appui de la défense de la Ville de Gatineau dans le cadre des actions intentées par des propriétaires de la zone blanche;

CONSIDÉRANT QUE le témoignage de l'expert à la Cour était essentiel suite à la préparation de son rapport d'expertise;

CONSIDÉRANT QUE les services professionnels de l'expert monsieur François Lalande de la compagnie Société Lalande inc. ont été retenus;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 57 000 \$ a été engagé par la résolution numéro CE-99-103 pour procéder au paiement du rapport d'expert;

CONSIDÉRANT QUE le montant engagé a déjà été utilisé pour régler le présent dossier;

CONSIDÉRANT QU'un solde de 23 703,83 \$ incluant les taxes, demeure impayé pour les frais de témoignage de l'expert à la Cour de Société Lalande inc. :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'autoriser le trésorier à effectuer le paiement de la facture numéro 07-02 datée du 31 janvier 2007 de la Société Lalande inc., 1085, rue Sainte-Foy, suite 211, Longueuil, Québec, J4K 1W7, au montant de 23 703,83 \$ incluant les taxes, pour le témoignage de l'expert à la Cour.

Le trésorier est autorisé à puiser à même le fonds d'auto-assurance de l'ex-Ville de Gatineau la somme de 23 703,83 \$ incluant les taxes, afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
19111-411	22 455,71 \$	Auto-assurance ex-Gatineau - Serv. prof. et génie
04-13493	1 248,12 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
03-13330	22 455,71 \$		Affectation fonds d'auto-assurance
19111-411		22 455,71 \$	Auto-assurance ex-Gatineau - Serv. prof. et génie

Un certificat du trésorier a été émis le 13 avril 2007.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif